

DEPARTEMENT DE LA REUNION

-----  
Ville de SAINT-DENIS  
-----

Administration Municipale  
-----

N° 130 /SG

République Française

-----  
Liberté - Egalité - Fraternité  
-----

SAINT-DENIS, le 27 Mai 1967

Le Maire de SAINT-DENIS

à Monsieur

Conseiller Municipal

- SAINT-DENIS -

Monsieur et Cher Collègue ,

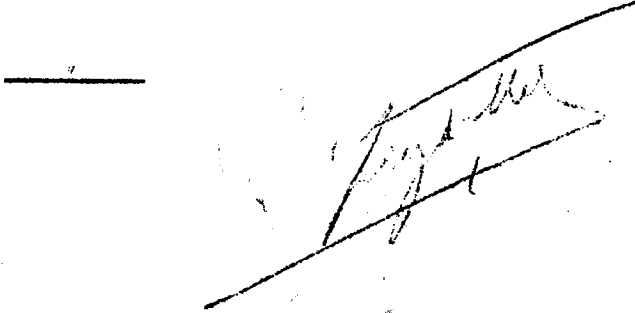
J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir assister à la DEUXIEME SESSION ORDINAIRE du CONSEIL MUNICIPAL qui se tiendra le MARDI 30 MAI à 16 Heures à l'Hôtel de Ville (Salle des délibérations).

ORDRE du JOUR :

- 1°) Aménagement de la voirie communale - Fonds routier 1967 et emprunts complémentaires.
- 2°) Délai supplémentaire de 45 jours demandé par l'Entreprise BAILLIF pour l'achèvement des travaux de construction du groupe scolaire de l'Ancien Théâtre. Ecole
- 3°) Convention à passer avec la SECMO pour une étude concernant la troisième tranche des travaux d'assainissement de la Ville de SAINT-DENIS - Montant FrsCFA : 1.140.000.-
- 4°) Devis descriptif et estimatif concernant l'équipement frigorifique du futur marché couvert de Sainte-Clotilde. Emprunt à contracter pour le financement de cette opération
- 5°) Paiement d'heures supplémentaires au surveillant de baignade chargé d'exercer une surveillance pendant les entraînements des militaires de la Caserne Lambert, des gendarmes et des élèves de l'Immaculée Conception. Personne
- 6°) Expropriation du terrain appartenant à M.KICHENIN Raphaël angle des rues de l'Est et des Limites.
- 7°) Bail passé avec la S.I.D.R. pour location du logement n°430 du lotissement du Chaudron qui doit servir de dispensaire.

- 8°) Construction de l'Eglise de SAINT-BERNARD - Plan de financement. *Ba fin*
- 9°) Demande d'admission en non-valeur de sommes irrecevables au titre de transport de malades par ambulance. *H*
- 10°) Demande d'autorisation d'effectuer des travaux en régie (plateaux d'éducation physique). *PLATEAUX*
- 11°) Création d'une régie de recettes pour l'exploitation de la cabine téléphonique de SAINT-FRANCOIS - Désignation de Madame PADRE Antoine comme régisseur.
- 12°) Acquisition complémentaire de parcelles de terrain d'une superficie totale de 20.920 m2 nécessaires à l'implantation de deux C.E.S. à Sainte-Clotilde.
- 13°) Devis concernant divers petits aménagements à apporter au terrain de la Redoute - Demande de subvention au Service de la Jeunesse et des Sports pour le financement des travaux en cause. *Stade*
- 14°) Création d'un foyer de jeunes travailleurs au Chaudron - Emprunt à contracter pour le financement de cette opération.
- 15°) Acquisition d'une parcelle de terrain de 420 m2 sise au Bois de Nèfles, appartenant aux Consorts DAMOUR Jurien, en vue de la construction d'un réservoir pour l'adduction d'eau du Bois de Nèfles/Moufia.
- 16°) Acquisition d'une parcelle de terrain de 10.200 m2 du lotissement de la S.I.D.R. au Chaudron pour le prix de 6.700.000 FrsCFA en vue de la construction d'un Foyer de Jeunes Travailleurs et d'une Maison des Jeunes.
- 17°) Acquisition à l'amiable par la voie de l'expropriation d'un terrain sis à SAINT-DENIS Rue Mazagran, d'une superficie de 1.100 m2 environ, appartenant à M. TUE YEN, en vue de l'agrandissement de l'Ecole des Filles des Camélias ou de la création d'un plateau d'éducation physique et d'un terrain de jeux (terrain situé dans le prolongement du terrain de M. William CLAIN, lui-même limitrophe du terrain de l'Ecole des Camélias.) *TERRAIN*
- 18°) Ratification d'un marché après adjudication passé avec l'Entreprise CANADAS pour un montant de FrsCFA 38.591.500 pour l'exécution des travaux de construction d'un marché couvert à Sainte-Clotilde.
- 19°) Approbation du contrat d'honoraires passé avec le Cabinet HEBRARD, architecte, pour l'établissement des plans et la surveillance des travaux de construction d'un marché couvert à Sainte-Clotilde.
- 20°) Approbation du marché passé avec la SEGEFOM pour les travaux de construction du groupe scolaire de la rue Bouvêt. *travaux*

- 21°) Approbation du marché passé avec la SEGEFOM pour la construction du groupe scolaire de la Source.
- 22°) Emprunt de FrsCFA 17.659.000 à contracter auprès de la Caisse Centrale de Coopération Economique pour couvrir la participation de la Commune aux travaux de construction du groupe scolaire de la rue Bouvet.
- 23°) Emprunt de FrsCFA 18.879.094 à contracter auprès de la Caisse Centrale de Coopération Economique pour couvrir la participation communale aux travaux de construction du groupe scolaire de la Source.
- 24°) Emprunt de la somme de 24.000.000 de FrsCFA à contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour l'acquisition d'un terrain d'une superficie de 115.200 m<sup>2</sup> appartenant à la S.I.D.R. destiné à recevoir la construction d'un stade municipal au Chaudron.
- 25°) Emprunt de la somme de 7.050.000 FrsCFA à contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour le financement de l'acquisition d'une parcelle de terrain de 10.200 m<sup>2</sup> du lotissement du Chaudron, destinée à l'agrandissement du cimetière de Sainte-Clotilde.
- 26°) Questions diverses.

- 
- 1°) Indemnité de gestion allouée au Receveur-Percepteur par la Commune de Saint-Denis.
  - 2°) Indemnité allouée au Receveur Municipal pour la gestion du Bureau d'Aide Sociale de la Commune de Saint-Denis.
  - 3°) Ratification de l'adjudication relative à la fourniture de diverses marchandises nécessaires au fonctionnement des cantines scolaires de la Commune de SAINT.DENIS pour le 1er semestre 1967.
  - 4°) Marché de gré à gré passé avec la D. F. E. pour l'exécution des travaux de construction d'un barrage dans le lit de la Rivière Saint-Denis.
  - 5°) AUTORISATION de passer des Marché avec les Ets I.A. RAVATE ; Etd DE PALMAS, Sté SHELLE DE MADAGASCAR.

- 6°) Acquisition d'un terrain de 9.574 m<sup>2</sup>,40, sis à Belle pierre appartenant à M. BEGUE Iris, au prix de 500 Frs le mètre carré.
- 7°) Emprunt de 15.400.000 De Frs CFA auprès de la C.C.C.E. pour couvrir la participation communale dans la construction des groupes scolaires du CHAUDRON (S.I.D.R.) - 2ème tranche. *Ech*
- 8°) Approbation des marchés passés avec la SEGEFOM pour construction de la 2ème tranche du PREMIER GROUPE SCOLAIRE DU CHAUDRON (terrain S.I.D.R.) Montant 66.779.100 Frs CFA et 13.413.462 Frs CFA. *Ech*
- 9°) Ratification d'un marché passé avec l'entreprise Roland COJONDE pour réfection de la digue de Patates à Durand. *Voire*
- 10°) Redevance au Service de l'Enregistrement pour des concessions d'eau et pour l'occupation du domaine public.
- 10°) Modernisation des chemins de la SARLEC, du Boulevard DORET, des chemins des Hauts de ST.FRANÇOIS et de MONTGAILLARD *Voire*
- 11°) Marché de gré à gré d'un montant de 18.171.650 Frs CFA, passé avec la SOGREAH pour l'étude sur modèle réduit de l'endiguement de la Rivière de Patates à Durant - Emprunt de 60.000.000 de Frs CFA à contracter auprès de la C.C.C.E. pour le financement des travaux en cause.
- 12°) Règlement des honoraires de Me MAX, Notaire, pour l'établissement de l'acte de vente du "CHATEAU MORANGE".
- 13°) Honoraires dus au Cabinet AUDRY pour des travaux topographiques exécutés sur les terrains RAMASSAMY Henri et CHEKIMANIN au CHAUDRON.
- 14°) Marché de gré à gré passé avec BOURBON LUMIERE pour l'installation de feux de signalisation en Ville.